L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS JEUDI MATIN, 7 MAI 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN, 7 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par le Shérif—continuation de la vente de tableaux, glaces, toilet, etc., au magasin No. 135 rue du Canal.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan, bottes, souliers et brodequins.

Par S. Guinault,—rue de l'Etat, entre St-Charles et Apollo.—une vacherie.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 35 de la rue de Chartres—habillements, lingerie et chapeaux.

SPECTACLES.
Jeudi, 6 mai.
OPERA.—A midi. Le Trouvere.—le soir Hamlet
ACADEMIE.—Grande représentation avec le concours de mlle Pauline Markham.

Les Susceptibilités des Radicaux au Sénat des Etats-Unis.

La majorité radicale du Sénat des Etats-Unis avait montré un libéralisme assez large dans la discussion relative au bill d'élection de la Louisiane. Il est vrai que l'auteur du bill est un membre de cette majorité et président temporaire de l'assemblée en l'absence du Vice-Président des Etats-Unis, retenu chez lui pour cause de maladie, mais M. Carpenter n'avait pas seul de son droit de parole. Il avait pour scadjuteurs M. McCreery, M. Thurman, M. Sanlsbury, M. Merriman, M. Bayard et plusieurs autres, tous membres du parti démocrate.

Ces messieurs ont parlé librement sur les scandales du gouvernement radical en Louisiane; ils ont été même fort sévères, c'est-à-dire fort justes, à l'égard des hommes sur qui doit peser la responsabilité de ces scandales, et l'exécutif fédéral n'a pas été plus épargné que les politiciens de hasard qui ont été les instruments serviles des fraudes et des violences au moyen desquelles on est parvenu à établir en cet Etat un gouvernement d'usurpation. Non-seulement le Sénat a laissé parler les représentants démocrates, à peu près autant qu'ils l'ont voulu, mais il les a encore écoutés attentivement et l'on a pu croire un instant qu'il s'était opéré dans cette auguste assemblée un changement d'opinion aussi sérieux que celui par lequel le peuple américain venait de se signaler dans nombre d'élections locales.

Mais il n'en était pas tout à fait ainsi; les membres radicaux s'étaient comptés et se sentaient forts et c'est le sentiment de leurs force apparemment qui leur a dicté pour un instant une attitude digne et libérale. D'ailleurs la discussion sur le bill d'élection de la Louisiane n'était plus un débat au trésor des Etats-Unis, et le résultat, quel qu'il fût, n'avait pas coûter davantage. C'est pour cela aussi, sans doute, qu'on a montré un certain respect pour l'éloquence des orateurs georgiens, MM. Norwood et Gordon.

Les démocrates auront probablement toute liberté de s'exprimer sur le bill des droits civils, légué au Sénat par un maniaque politique, fort honnête, c'est possible, mais entiché jusqu'à la folie d'idées personnelles dont le Congrès se trouve aujourd'hui fort embarrassé. Nous croyons que les radicaux du Sénat et de la Chambre eussent été bien aises que M. Sumner eut emporté avec lui ses idées dans la tombe; certainement ils n'eussent rien fait pour les exhumer, et s'ils pouvaient les enterrer avec leur auteur, ils n'y manqueraient pas.

Toutefois, le bill des droits civils, porte avec lui un certain cachet de respectabilité en raison de son origine. Il vient de Sumner et Sumner est mort; on ne saurait traiter la légère un testament politique. Devoué à l'égalité pleine et entière des hommes de toutes races, le sénateur défunt du Massachusetts avait rêvé une utopie qu'il voulait pousser jusques dans ses dernières limites. Comme il était de bonne foi, on ne saurait lui en faire un crime ni même le lui reprocher sérieusement, et nous devons le regarder comme un apôtre fourvoyé, mais abusant un peu trop de l'occasion ou plutôt de la chance que le résultat d'une guerre lui avait fournie. Le Sénat fait de son bill ce qu'il fait du bill de Carpenter; il le prend, le laisse, le reprend et le remet. L'journe, le diffère, de manière à ne pas en voir la fin de sitôt. Et ce moment, le bill de Sumner se trouve avoir une grande utilité, il rend même d'importants services; il sert au Sénat de repoussoir pour les bills qui seraient encore plus à craindre; il sert à détourner le vote toujours demandé sur le bill de la Louisiane.

Le bill des droits civils partagers, avec le bill de circulation et le bill d'amélioration pour l'embouchure du Mississippi, a l'honneur d'avoir fait ajourner, on ne sait jusqu'à quand, la solution de la question louisianaise; car c'est là le monstre dont le Sénat veut se garantir à tout prix et à tout hasard, même au hasard de procurer un succès au bill de M. Sumner. Des deux maux, il choisira le moindre, mais il ne choisira ni l'un ni l'autre, s'il peut.

Maintenant, voici que vient fort à propos une question de libéralité ou de charité. Le Sénat des Etats-Unis tient vaillamment à ce qu'on ne dise pas qu'il manque d'humanité. Il a donc paru tout d'abord fort bien disposé à accueillir les demandes d'allocation pour les victimes des inondations dans la vallée du Mississippi. Mais il est aisé de voir que cette affaire ne l'a ému tout d'abord que par son côté politique. Il y a beaucoup de nègres dans la grande vallée; il faut secourir ces nègres qui votent pour les radicaux, quand même on serait obligé de secourir aussi les blancs surpris sur les mêmes terrains par les mêmes eaux. C'est le peuple des Etats-Unis tout entier qui paye; on ne marchande pas en pareil cas. Du reste, les trois Etats inondés, la Louisiane, le Mississippi et l'Arkansas sont au pouvoir des radicaux; les comités de distribution de secours seront donc composés de radicaux; il faudrait qu'ils fussent bien simples ou bien maladroits pour ne pas réserver aux nègres la plus forte part des contributions nationales.

Tout semblait donc devoir marcher sans difficulté quand le sénateur du Mississippi, M. Alcorn, s'est avisé de dire que la distribution de secours devait se faire avec précaution; que des nègres non inondés arrivent de cinquante lieues à la ronde pour avoir part aux dons du Congrès sans y avoir le moindre droit, et que si cette course aux rations, rappelant l'âge d'or ou la corne d'abondance du bureau des affranchis, n'est arrêtée de bonne heure, il est fort à craindre que le travail n'en soit démoralisé et toute exploitation agricole suspendue pour une année. La remarque était fort juste, et présentée par un homme du Sud de l'expérience du général, du gouverneur et du sénateur Alcorn, qui emploie encore aujourd'hui 1000 nègres dans la culture de ses terres, elle méritait toute attention. On y a fait attention aussi, pour réorienter contre le Sud; pour dire que si le Sud était pauvre c'était faute et que puisqu'il n'était pas sage que cette distribution de secours soit faite à qui réellement en a besoin, il vaut mieux ne pas la faire et ne rien donner du tout.

Nous avons reproduit dans nos dépêches d'hier matin le langage tenu à cet égard par deux des ennemis les plus acharnés du Sud, le sénateur Conkling de New-York, et le sénateur Cameron de la Pennsylvanie, et nos lecteurs ont dû comprendre en les lisant que toute la philanthropie de ces deux hommes n'avait d'autre mobile qu'un besoin de remercrement d'affection pour la race nègre; ils pensent, en effet, que si cette race ne doit pas en profiter presque exclusivement, il est stupide de prodiguer les fonds des Etats-Unis pour secourir une autre race qui n'en aurait aucune reconnaissance politique, aucune reconnaissance à laquelle s'élèvent les hommes de la moralité de Conkling et de Cameron. Le bill d'allocation additionnelle a été en conséquence renvoyé au comité.

Tel est le fin mot de cette susceptibilité factice dont Conkling a donné tout à coup le signal dans la discussion relative aux inondés de la vallée du fleuve Mississippi. On aime cette vallée pour les nègres qui y demeurent mais on l'abhorre pour les blancs qui la possèdent, et on rejette sur eux les calamités des inondations quand elles arrivent justement par l'encouragement à l'oisiveté et au vagabondage que le Congrès n'a cessé de donner aux nègres depuis leur émancipation, surtout depuis qu'il en a fait des citoyens, des électeurs, des fonctionnaires, des professeurs de politique et des gouvernants.

Décision Relative aux Taxes des Compagnies d'Assurance.

La Cour Suprême de la Louisiane vient de rendre sa décision dans l'affaire de la ville contre la compagnie d'assurance de la Louisiane. Cette décision est conforme à celle qui avait été déjà rendue en 1873 contre la compagnie la Salamandre, c'est-à-dire qu'elle déclare que le paiement d'une licence de $1,000 fait à l'Etat par une compagnie d'assurance n'exempte cette compagnie que de la licence de ville et non des autres taxes sur ses propriétés ou son capital.

On avait invoqué pour la compagnie de la Louisiane la loi de 1874 qui déclare que les lois précédentes doivent être interprétées en ce sens que les compagnies doivent être exemptées de toutes taxes autres que les taxes sur les immeubles. La Cour Suprême déclare que si la loi de 1874 a été faite pour interpréter les lois de 1871 et de 1872, elle est inconstitutionnelle comme empiétant sur les fonctions du pouvoir judiciaire.

La décision sur ce point ne nous paraît pas définitive. Nous admettons que la loi de 1874 ne peut avoir d'effet rétroactif pour l'interprétation des lois précédentes en ce qui touche les taxes des années passées; mais une loi n'est pas inconstitutionnelle parce qu'elle explique un sens obscur ou incompliet d'une loi antérieure. Elle doit être considérée alors comme loi complémentaire. Le débat reste donc ouvert pour ce qui concerne les taxes de 1874, et nous croyons qu'il faudra qu'on trouve d'autres raisons pour faire invalider la loi de 1874.

Quoiqu'il en soit, la décision de la Cour Suprême aura pour effet de faire rentrer dans le trésor de la ville les taxes arriérées de 1873 et 1873 dues par les compagnies d'assurances sur leur capital et sur leurs immeubles.

☞Voyez le programme du concert vendredi, 8 mai.

La Cause de la Louisiane.

Notre article de dimanche dernier intitulé "Aidons nous," a trouvé un écho dans les coeurs louisianais. Nous recevons de trois citoyens fidèles à la bonne cause la lettre suivante, dont nous supprimons seulement la première phrase qui contient des appréciations trop flatteuses pour nous.

Brashear City, le— mai 1874.

A l'Editeur de l'Abeille.

Cher Monsieur:

Votre article exprime en outre les sentiments de tous ceux qui, jusqu'à présent, sont restés fidèles aux sublimes traditions de nos ancêtres; c'est l'essence du dévouement et du patriotisme. Oui, vous avez raison, nous devons nous aider nous mêmes; si nous ne nous aidons pas, personne ne nous aidera; et jamais notre pays ne verra la fin de ses malheurs.

Mais il serait difficile à nous de nous aider nous mêmes, si nous oublions la cause principale, la base fondamentale de cette assistance mutuelle. Pour nous aider nous mêmes, il faut d'abord que nous nous unissions, et secondement, qu'il y ait entre nous de la sympathie, de la confiance et de l'affection. Pouvons-nous dire que nous sommes unis? Pouvons-nous dire que la sympathie, la confiance et l'affection se trouvent dans tous les camps? Oh! s'il nous était possible de dire *oui*, nous ne faisons qu'une famille, nous sommes tous frères, nous nous aimons tous les uns les autres; oh! alors la victoire serait certaine, la pauvre Louisiane jetterait ce manteau de deuil qui la couvre depuis près de quinze ans, et remettrait bientôt de vêtements joyeux qui lui iraient si bien et qui rendraient si belle aux yeux de ses enfants. Nous la verrions bientôt avec le doux sourire de la joie et du bonheur. Malheureusement, nous ne pouvons prononcer ce *oui*, de *oui* sauveur, ce *oui* tant désiré.

Et pourquoi ne pouvons-nous pas prononcer ce *oui*? Ah! voilà la question. L'expérience et l'étude constante que nous en avons faites, nous disent que la raison est celle-ci. Parce qu'il y a trop de traîtres parmi nous. Lorsque vous voyez les propres enfants de la Louisiane déchirer le sein de leur mère pour acquérir quelques misérables piastres; que peuvent espérer ceux qui sont inébranlables dans leur fidélité et leur amour envers la Louisiane, et nous pensons (heureusement le nombre en est assez petit) se disgracier, s'avilir et se déshonorer pour l'appât d'une place publique; que peuvent espérer ses frères! Lorsque tous pourvoyez des hommes, qui se donnent pour Louisianais et qui en portent le nom, *s'associer* avec tout ce qu'il y a de plus vil au monde comme société, que voulez vous espérer la Louisiane en pleurs, la Louisiane engloutie dans l'abîme profond de la détresse et de la misère!

Ces misères, vous devons nous dirons bien pour excuse, si vous voulez bien les écouter: "oh! nous sommes obligés d'agir de la sorte pour faire nos *points*; il nous faut absolument par là pour faire plaisir à notre ami, à celui-là; la politique du jour exige que nous suivions ce chemin." L'homme intelligent, l'homme sensé, l'enfant fidèle de la Louisiane leur répondra: "Allez vous-en, infâmes traîtres que vous êtes; soyez maudits à tout jamais. Pour nous qui aimons encore notre mère et qui l'aimerons jusqu'à la mort, nous préférons mille fois la mort au déshonneur."

Votre article contient le passage suivant:

"La question de la réorganisation agricole et commerciale dépend, nous le savons, de la réorganisation politique du pays. Il faut débarrasser l'Etat des fardeaux accumulés par le régime radical et de ce régime lui-même qui paralyse tout en empêchant la confiance de renaître."

Vous auriez pu ajouter: "Il faut aussi débarrasser la pauvre Louisiane de tous ces infâmes Louisianais qui ont trahi leurs parents, et qui se sont joints aux rangs de nos ennemis, et qui lèvent aujourd'hui leur épée pour assassiner tous ceux de leur frères qui sont restés fidèles à la cause de la liberté et de l'honneur."

Vos tout dévoués,

S. LANAUX.
E. A. LANDRY.
J. A. LEBLANC.

LOUISIANE.

Nous trouvons dans le *Courrier des Opélousas* du 2 mai le compte-rendu d'un meeting tenu à Opélousas le 27 avril et dont l'objet était l'organisation d'un parti blanc ou ligue blanche; nous donnerons demain la traduction de ce compte-rendu.

Nous empruntons au même journal les items suivants;

La crue extraordinaire du Mississippi se fait sentir dans une grande partie de la portion Est de notre paroisse.— L'eau n'est plus qu'à 8 ou 10 arpents du Bayou Têche sur certains points de la Prairie Gros Chevreuil, et, comme de l'Atchafalaya un grand nombre d'habitants ont été forcés de déménager et de tuer devant eux leurs bestiaux. Beaucoup d'entre eux sont réfugiés au Fort Bared, où ils ont été temporairement logés dans les magasins de dépot, les remises etc.

Les chevreuils fuient aussi l'eau et abondent dans ces endroits. Il n'est guère possible de passer une habitation, une cabane, une bâtisse quelconque, qui ne soit décorée d'une ou de plusieurs peaux de chevreuil. Un de ces animaux timides et inquiets a été tué lundi dernier près le terrain de réorsation du Collège Franklin, en cette ville.

M. John W. Daniel, un père de famille, habitant respectable du Bayou Bœuf, se préparait à aller à la chasse au chevreuil; son fusil était chargé à chevrotines, et il le tenait à son pied, quand, au moment de se mouvoir, le chien de son arme fut retenu par le tirant de sa botte, puis s'abattit sur la capsule. Le coup partit et toute la décharge lui entra sous le bras droit, lui fracassant horriblement l'épaule.

L'amputation est sans aucun doute très difficile; cependant elle sera presque infaillible, dit-on. On pense donc à juste raison que sa vie est dans le plus grand danger.

Il ne reste que deux jours,
Il ne reste que deux jours,
Il ne reste que deux jours,
Deux jours seulement!!
Avant le tirage,
Avant le tirage,
Avant le tirage,
Du lot de $20,000,
Du lot de $20,000,
Du lot de $20,000,

Le bon marché est la règle dans les pays appauvris et ruinés. C'est ce que comprend parfaitement Joe. B. Hubbard, coin Bemparts et Perdido. Aussi a-t-il cotè chaque pièce de son beau stock de meubles au plus bas prix possible.

UN EXEMPLE A FAIRE HONTE A NOS ADMINISTRATEURS.—Le nouveau conseil de ville des Opelousas a réduit les salaires des officiers de la ville de $1850 par an à $400 ce qui donne une économie de $950 sur ce seul item. Les administrateurs de la Nouvelle-Orléans eussent pu également acquérir un titre à la reconnaissance de leurs concitoyens, en réduisant les dépenses dans une proportion analogue, au lieu de se contenter de faire quelques économies insignifiantes. Mais ils ne l'ont pas voulu.

LES DÉSINFECTANTS.—Le conseil des administrateurs s'est laissé persuader de payer la facture de $16,000 et plus faite, l'année dernière sans autorisation par quelque membre entreprenant du Bureau de Santé, et il a consenti, en outre à gaspiller de nouveau, cette année, plusieurs milliers de piastres pour asperger les rues et les maisons avec un ingrédient que les hommes de science déclarent nuisible à la santé publique. N'est ce pas édifiant! Et la presse qui fait chorus!

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—CLOTURE DE LA SAISON THÉATRALE. BÉNÉFICE D'ADIEU DE MLLE ALICE HARRISON.—Après la représentation de ce soir, qui promet d'être une des plus brillantes, sinon la plus brillante de l'année, l'Académie de Musique fermera ses portes jusqu'au mois de septembre prochain. La clôture a lieu cette année un mois plus tôt que d'habitude, à cause de la prostration des affaires et de la misère publique.

Mlle Alice Harrison, qui prend son bénéfice d'adieu ce soir, est une jeune artiste bien digne de sympathie, qui compte une légion d'admirateurs; la salle de l'Académie sera donc comble du parquet jusqu'aux frises, et nous espérons que pas une place ne restera vide pendant cette soirée mémorable.

Mlle Alice Harrison a brillé tour à tour dans le drame, dans la comédie et dans le burlesque, et elle n'a épargné aucun effort pendant son long engagement, pour plaire au public le plus inconstant que nous ayons connu.

Elle a réussi complétement, nous le croyons, par un jeu plein de naturel et de gaîté, beaucoup de versatilité dans l'esprit et beaucoup d'étude.

Elle a donc inconstestablement droit à un beau succès et nous sommes heureux d'y concourir de tout notre pouvoir.

La représentation de ce soir se composera de la pièce burlesque du *Petit Chaperon Rouge*, pleine de situations comiques et pleine aussi de joyeuses boutades.

Mlle Pauline Markham, qui a fait partie, il y a trois ans, de la fameuse troupe de Lydia Thompson, paraîtra pour la première et la dernière fois cette année, à l'occasion du bénéfice de Mlle Harrison.

Il y a donc un double attrait qui ne peut manquer d'attirer la foule.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Aujourd'hui jeudi, 7, MATINÉE au bénéfice de Messieurs et Dames des chœurs: on donnera *Le Trouvère*, grand opéra en quatre actes.

Mme Devoyod a bien voulu concourir à cette représentation, en acceptant le rôle de LEONOR.

Les autres rôles seront remplis par Mlle Denain, MM. Gadilhe, Lourde, Mayan.

Le prix d'entrée est fixé à soixante-quinze (75) cents.

Ce soir, à sept heures, pour le BÉNÉFICE des prisonniers de la paroisse *Grant*, avant-dernière représentation du grand opéra d'Ambroise Thomas, *Hamlet*, monté à grands frais et avec beaucoup de soin pour clore dignement la saison théâtrale. C'est une nouveauté que tout le monde voudra aller entendre avant de se réfugier aux six mois d'abstinence musicale que nous prépare l'été.

Samedi, 9, dernière matinée de la saison.

Dimanche, cloture définitive de la saison théâtrale.

LA REPRÉSENTATION DU SHAKSPEARE CLUB.—La représentation donnée mardi soir au Théâtre du Globe par le Club Shakespeare, au bénéfice des inondés, avait attiré beaucoup de monde. Le drame *Marble Heart*, a été bien interprété par les membres du Club et les amateurs qui avaient donné leur concours pour cette occasion et MM. T. O'Nelle et Geo. H. Braughn et Madame Amélia Vaughn se sont fait applaudir dans les trois principaux rôles. On regrette qu'une indisposition ait empêché Mademoiselle Emma Faivex de se faire entendre. Nous félicitons le Club Shakspeare et les dames amateurs qui ont concouru à cette représentation de la bonne pensée qu'ils ont eue et du résultat obtenu.

☞Il n'y aura pas d'opéra vendredi, 8 mai, mais vous pourrez entendre M. LOURDE et Mlle LAGYE à la salle Grunewald.

GRAND CONCERT AU BÉNÉFICE DES INONDÉS.—Nous avons déjà annoncé, il y a quelque temps que mademoiselle Octavia Romey, avait conçu la généreuse pensée d'organiser un grand concert au profit des inondés. Ce concert aura lieu le 21 mai dans la salle Grunewald, et un des attraits du programme que nous ferons connaître en temps opportun, sera l'exécution d'un morceau à 12 pianos et 48 mains par 24 jeunes filles sous la direction de mademoiselle Romey. Nous félicitons l'habile professeur de la réalisation de son charitable projet et nous reparlerons plus longuement du programme. M. Grunewald, avec sa libéralité habituelle, a mis la salle et les pianos à la disposition de l'organisatrice du concert.

MORT D'UN SOLDAT DE SHILOH.

INCRITITUDE SUR SON IDENTITÉ.

Le *Courier-Journal* a publié récemment une lettre d'Elisabethtown, Kentucky, en date du 25 avril, qui relate ce qui suit;

Il est mort, récemment ici un homme qui disait s'appeler E. N. Overdeer. Il avait l'air d'avoir 60 ans environ. Il disait qu'il était né à Baltimore, Maryland, qu'il avait vécu quelque temps à la Nouvelle-Orléans, où il semblait avoir amassé quelque fortune; de là il était allé demeurer à Jackson, Mississippi, où il s'était engagé dans le commerce. Il racontait qu'il avait été major dans l'armée confédérée et qu'il commandait un bataillon à la bataille de Shiloh. Ses hommes étant vêtus de bleu avaient essuyé le feu de troupes confédérées qui les avaient pris pour des fédéraux et 21 de ses hommes avaient été tués. Il parlait couramment le français, l'allemand et l'anglais. Il est mort sans donner aucun renseignement sur ses amis ou sa famille.

Quiconque désire avoir des renseignements sur ce qu'il a fait ici ou quiconque peut donner quelqu'information sur son histoire, devra s'adresser à English et Johnson, Elisabethtown, Ky.

Les journaux du Sud sont priés de publier ce qui précède.

Les forces confédérées qui, à la bataille de Shiloh, portaient des uniformes bleus étaient le 18ème régiment de la Louisiane commandé par le colonel Mouton et le lieutenant-colonel Alfred Roman, et le bataillon des Gardes d'Orléans, commandé d'abord par le major Queyrouze et après la blessure de celui-ci, par le capitaine Charles Roman de la première compagnie. C'est sur ces deux corps qu'un régiment louisianais fit feu par erreur, or, nous que nous avons connûtes nous assurent qu'il ne s'y trouvait aucun officier du nom de Overdeer.

En tous cas, celui qui vient de mourir à Elisabethtown, ne commandait certainement pas un bataillon louisianais à la bataille de Shiloh.

Le major Dumonteil, qui avait été l'instructeur des Gardes d'Orléans, s'était adjoint comme volontaire au bataillon et il entra plus tard comme major dans le 10e régiment organisé par le colonel Marigny. Il est actuellement en Egypte.

Le major Clark, de l'artillerie Washington, a été tué; et le major Queyrouze et le major Charles Roman habitent tous deux la Nouvelle-Orléans.

Le mystérieux personnage qui vient de mourir a pu prendre part à la bataille de Shiloh et devenir plus tard major dans l'armée confédérée; mais, s'il avait changé de nom, il sera difficile d'arriver à constater son identité.

☞Allez entendre M. LOURDE et Mlle LAGYE de l'Opéra, vendredi, 8 mai.

Excursion à Napoléonville. — Les steamers *Lizzie Hopkins* et *Henry Tête*, qui partent demain à 10 heures, transporteront à Napoléonville les personnes qui voudront assister à la foire suivie de concert, tableaux, représentation, etc., que les dames de l'endroit ont organisée.

☞Allez entendre Mlle LAGYE, de l'Opéra, vendredi 8 mai.

$36,000 en lots	
$36,000 en lots	
$36,000 en lots	
$36,000 en lots	
	Gagnés au dernier tirage
	Gagnés au dernier tirage
	Gagnés au dernier tirage
De la Loterie à Numéros simples	
De la Loterie à Numéros simples	
De la Loterie à Numéros simples.	

Voulez-vous un bon lit Victoria à bon marché?

Voulez-vous une table à alonges pour une bagatelle?

Allez chez Jos. B. Hubbard, coin Remparts et Perdido!

ASSESSMENTS Nos 162 et 163.—Voyez à la colonne des notices spéciales, la mort de F. A. Keffer, et H.M. Richards, payables au bureau de la "Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association," rue du Camp, No. 19.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

La Ville en Possession des Favoris de M. Kellogg.

Incendiaires et Voleurs.

Depuis que M. Kellogg, en libérant soixante-six pensionnaires du pénitencier de Baton-Rouge, a sauvé l'impunité à tous les assassins et à tous les voleurs de la Louisiane, ceux-ci ne se font pas faute d'exercer leur bonnête industrie, sans crainte, sinon sans reproche.

Chaque soir les résidences du quatrième district sont pillées, et quand la police essaie d'intervenir, elle est attaquée par les bandits, qui ne doutent plus de rien et qui semblent considérer qu'ils ont un droit incontestable au bien d'autrui, en vertu de leur pacte mystérieux avec le pseudo-gouverneur de notre malheureux Etat.

Non-nous demandons si notre population continuera à subir passivement tant d'outrages, sans faire un moins un exemple, en hissant le premier voleur, assassin ou incendiaire venu, au réverbère le plus prochain.

Quand un peuple ne peut plus obtenir justice de ceux qui prétendent le gouverner, de droit ou de fait, n'est-il pas excusable de faire appel à la loi de Lynch pour se défaire d'une plaie vomissant des scélérats qui sèment la terreur dans notre ville et qui en font une véritable forêt de Bondy!

Toute patience humaine a des bornes, et nos citoyens, qui ont réalisé maintenant tout le danger de la situation, commencent à sentir le besoin de s'organiser sérieusement, pour se protéger contre les déprédations des brigands.

Nos concitoyens sont doncdécidés à faire leur propre police, puisqu'on la fait si mal pour eux, et ils nous avons lieu d'espérer qu'il ne se passera pas une semaine avant qu'un voleur, surpris en flagrant délit, ne soit pendu haut et court.

Hier matin, vers deux heures et demie, deux hommes de couleur se sont introduits dans la cour de la maison habitée par M. Finnegan au coin des rues Dryades et Josephine, et ont essayé de pénétrer dans la bâtisse par une fenêtre; mais, le propriétaire les avait entendus et il les a reçus le pistolet au poing.

L'un des coquins a dû être blessé, car M. Finnegan a entendu un cri un moment après avoir fait feu. Voici la troisième fois depuis un mois que les voleurs lui font des visites; mais la chaude réception qu'il vient de leur faire les découragera probablement pendant quelque temps.

Vers la même heure, l'agent Lowe, de la police du troisième district, qui se tenait au coin des rues St-Charles et Josephine, a aperçu deux hommes à mine suspecte qui passaient à quelques pas de lui en se dissimulant à l'ombre des maisons. Il leur a crié de s'arrêter, mais, pour toute réponse, il a dû essuyer quatre coups de pistolet, avant d'avoir pu se mettre en garde.

Ayant riposté, cependant, il a mis les coquins en fuite, mais il n'a pas eu la chance de les reconnaître. Ce sont probablement les mêmes qui avaient voulu entrer chez M. Finnegan.

Dans le troisième district, les voleurs semblent avoir adopté une tactique différente, qui est de mettre le feu aux maisons, afin qu'au milieu de la confusion qui résulte toujours d'un incendie, ils puissent piller à leur aise.

Une première tentative de ce genre a été faite, avant hier soir, sur la résidence de M. E. A. Bridge, au No 164 de la rue des Champs Elysées. Heureusement que les locataires ont pu éteindre le feu avant qu'il y ait eu beaucoup de dégats.

Vers quatre heures, hier matin, on a encore incendié la maison de M. A. Boston, rue Trémé, près Bayou St-John, mais l'énergie des habitants du quartier les flammes auraient fait beaucoup de ravages.

On nous assure que les citoyens du Troisième District ont pris le bon parti de s'entendre pour faire justice sommaire du premier voleur ou du premier incendiaire qui sera pris sur le fait.

Il est clair que si Rodriguez a pu s'approprier dix huit mille piastres, il n'y aurait rien d'extraordinaire à ce qu'il en ait pris vingt mille!

Plaisirs nautiques.

Nous rappelons à nos lecteurs que les régattes données par le club St-Jean auront lieu cette après midi sur les bords du vieux Bayou. Une foule nombreuse de dames assistera sans aucun doute aux exploits de nos galants canotiers. Nous devons des remerciements au club St-Jean pour les invitations qui nous ont été adressées.

☞Irez-vous entendre M. LOURDE vendredi 8 mai?

—Dans un procès devant le tribunal d'Alais, l'avocat d'un sieur Luquet, accusé d'avoir pris part à la Commune, a raconté que son client avait enlevé, rue des Amandiers, à un capitaine fédéré, *l'ordre signé par Delescluze* d'incendier le boulevard Voltaire.

☞Personne ne devrait manquer d'entendre M. LOURDE et Mlle LAGYE, vendredi 8 mai.

Voulez-vous un sideboard, un sofa, quelques bons fauteuils bien rembourrés, pour quelques piastres?

Allez chez Jos. B. Hubbard, coin Remparts et Perdido.

LA DÉCLARATION DU LIEUTENANT BUCK.—Le lieutenant Buck commandant de l'équipe de sauvetage qui a entrepris avec si peu de succès de sauver l'*Europe*, après son abandon par le capitaine Lemaire, est arrivé par l'*Egypt* et a naturellement été assiégé par des reporters auxquels, tout en déclarant qu'il ne dirait rien, il a fait les confidences suivantes:

Je n'ignorais pas, naturellement, qu'il me serait avantageux de conduire l'*Europe* dans un port. Ce navire et sa cargaison valaient bien £400,000, et j'aurais eu mes bottes, graissées pour le restant de mes jours. Je pense que j'aurais pu le sauver si j'avais eu plus d'hommes. Le capitaine français a eu raison de transborder ses passagers, puisqu'il doutait de la sûreté de son navire; mais, s'il avait été un marin, il serait resté à son poste et y aurait retenu son équipage.....

Une fois sur l'*Europe*, je ne vous pense pas qu'elle ait flotté douze heures après que nous l'eûmes quittée. Je sais que j'ai été diffamé par les officiers français et je serais heureux de me disculper, mais je suis dans une position qui m'interdit de parler. J'ai remis mon rapport à la Compagnie, et il est possible que je sois appelé en France pour y répondre à mon récit.

Un des officiers de l'*Egypt* a dit que l'*Europe*, au moment où elle a été signalée, ne semblait nullement en détresse; sauf qu'elle plongeait profondément. Une fois à bord de l'*Europe*, cet officier constata qu'il y avait vingt-trois pieds d'eau dans le compartiment du centre. Le poids de cette masse d'eau faisait beaucoup incliner le steamer et le rendait ingouvernable.

LE SUICIDE DE M. BEULÉ.—Une phrase glissée dans un article publié par le *XIX Siècle* et le récit d'une dernière conversation dans laquelle M. Beulé avait exprimé les idées les plus sombres, nous avaient déjà inspiré des doutes sur le genre de mort auquel a succombé cet homme d'Etat. Aujourd'hui tout le mystérieux font place à des révélations plus catégoriques. Le *Figaro* parle à mots couverts de suicide. La *Tache noire* raconte en détail cet événement tragique et certainement avec les Stomach Bitters de Hostetter qu'avec aucun autre article connu. Cet agent bienfaisant et perquisiteur semble atteindre toutes les causes, tous les effets dont on parle ainsi, tout le rouage de la machine. Les nerfs relachés sont retendus, le foie torpide est excité, l'estomac affaibli est fortifié. Les intestins dérangés sont réglés, l'appétit perdu est retrouvé, l'esprit chagrin est rendu à la gaîté, l'acidité—enfin tout le système inerte en éprouve une animation salutaire. Une nouvelle vie est infusée dans chaque fibre, et il s'en suit une régénération physique. Ce que nous disons là est attesté par des milliers de gens. On peut trouver dans toutes les villes de l'Union, dans chaque bourg ou village, des preuves vivantes de l'efficacité des Stomach Bitters de Hostetter.

Les Symptômes de Catarrhe.

Un fort mal de tête, obstruction des voies nasales, chute de matière dans la gorge, matière qui est, tantôt épaisse, tantôt, liquide, aigre, tenace, épaisse, muqueuse, mucopurulente, mêlée de sang, infect-, etc. Chez d'autres malades, yeux humides ou secs, boursouflés ou enflammés, bourdonnements d'oreilles, surdité; tous pour débarrasser la gorge, ulcères, altération de la voix, nasillement, mauvaise haleine, palais affecté, désordre digestif, abattement moral, toux accompagnée de démangeaison, etc. Quelques-uns seulement de ces symptômes se déclarent en même temps. Il n'y a pas de maladie qui soit plus commune et que les médecins comprennent moins. Le propriétaire du "Catarrh Remedy" du Dr. Sage donnera une récompense de $500 à quiconque lui fera voir un cas incurable.

Lisp:

Brookville, Penn., 27 avril 1873.

Au Dr. R. V. Pierce.

Monsieur—Ayant eu vain suivi le traitement prescrit par les médecins de la faculté, je résolus d'essayer votre "Remedy." Quatre bouteilles de ce remede m'ont complétement délivré d'un des plus horribles catarrhes dont j'ai jamais entendu parler. J'avais, depuis des mois, une douleur aiguë à la tête et respirais avec la plus grande difficulté. Je crois de mon devoir à l'humanité et à vous de reconnaître publiquement l'efficacité de votre précieux "Remedy."

CHAS. O. ANDERSON.

5 mai—6t. V et C.

Les Prisonniers de la Paroisse Grant.

BÉNÉFICE AU THÉATRE DE L'OPÉRA.

Correspondance à ce sujet.

M. Placide Canonge, directeur du Théâtre de l'Opéra, appréciant les efforts du comité, lui a offert un bénéfice dans la soirée suivante:

Nouvelle Orléans, 29 avril 1874.

A MM. Jas I. Day, et autres, membres du Comité de secours pour les prisonniers de la Paroisse Grant.

Messieurs.—Répondant à votre désir, j'ai l'honneur de me mettre à la position de votre comité pour une représentation au bénéfice des prisonniers de la Paroisse Grant. Si vous n'y avez aucune objection, je propose le JEUDI 7 mai et, à cette occasion, le ferai jouer le grand opéra d'Ambroise Thomas, HAMLET, chef d'œuvre, en cinq actes et sept tableaux.

Veuillez, messieurs, agréer l'expression de ma plus haute estime.

L. PLACIDE CANONGE,
Directeur du Théâtre de l'Opéra.

Voici la réponse de M. James I. Day, président du Comité:

Nouvelle Orléans, 2 mai 1874.

A M. L. Placide Canonge.

Cher Monsieur.—Nous accusons réception de la lettre dans laquelle vous avez la bonté de nous offrir une représentation au bénéfice des prisonniers de la Paroisse Grant—représentation qui aurait lieu, au Théâtre de l'Opéra, le JEUDI 7 du courant.

J'ai l'honneur de vous annoncer que le comité accepte votre offre généreuse. Il vous remercie sincèrement de votre générosité.

Je suis avec le plus grand respect, votre obéissant serviteur.

JAMES I. DAY, président.

La représentation du grand opéra d'Ambroise Thomas, Hamlet, aura donc lieu, au Théâtre de l'Opéra, JEUDI, 7 du courant.

On peut acheter des billets et retenir des places, au Comptoir, tous les jours, de 8 à 11 heures du matin de midi à 4 heures de l'après-midi; et au magasin de musique de M. Elie, No 141 de la rue du Canal.

JAMES I. DAY,
Président.
HARRY WILDE, Secrétaire

Bureaux de Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association.—Au No. 19 de la rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, 3 mai 1874.—Les membres de cette Société sont par le présent informés de la mort de F. A. Keffer décédé à la Nle. Orléans, le 27 septembre 1873, de la mort de H. W. Richards, décédé à Philadelphie, Penn., le 30 octobre 1, 73, l'a sont requis de se présenter, comme auparavant, au bureau de la Société No. 19 de la rue du Camp, et payer $1.25 sur chacun de ces décès d'ici au 11 juin 1874, à 4 heures de l'après midi.

R. W. YOUNG, Secrétaire.

2 mai août

ENTREPOT DE TAPIS.

17.....17

A. BROUSSEAU.

Importateur et Marchand en gros et en détail de TAPIS—500 rouleaux, anglais et américains, TOILES CIREES, pour planchers et tables.

NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie.

STORES, Cornices, couvertures de tables et de piano.

BRODATELLES, COTTELINES, lerrise, repoussoir, crépine, peluche, &c., &c.

2mai—2iPP D.J.

Grande Excursion

A NAPOLEONVILLE

Sur les steamers

LIZZIE HOPKINS,
ET
HENRY TETE

VENDREDI, A 10 HEURES DU MATIN

Pour la Foire, le Concert et la représentation théâtrale, les tableaux, etc., organisé par les dames de la paroisse.

7mai—2f

Castelmoron! Castelfranc.

Ex Comtesse